

le mode de contrôle était plus que saugrenu, le juge ajouta : « C'est le tarif ! Si je vous appliquais une peine moindre, le ministère public devrait interjeter appel par ordre du Parquet, et vous auriez à supporter d'autres frais. »

Il serait évidemment désirable que les magistrats se montrassent plus difficiles au sujet des procédés employés par les agents pour apprécier la vitesse, et une condamnation ne devrait intervenir que quand le juge aurait acquis toute certitude ; mais les circulaires ministérielles ne modifieront naturellement pas la jurisprudence — et par là entendez le tarif — de certains tribunaux !

La mesure prise par M. Barthou est excellente, elle garantit la liberté de la défense, et il nous est agréable de dire qu'elle s'inspire de la législation belge ! En effet, si les agents observent le texte de la loi du 1^{er} août 1899, article 4, le chauffeur est toujours mis à même de préparer sa défense, puisque, dans les quarante-huit heures de l'infraction, copie de la contravention est envoyée à l'intéressé. Cette disposition de la loi du roulage n'est pas neuve dans notre système répressif. Nous voyons semblable garantie donnée à la défense dans la loi du 13 décembre 1889 sur le travail des femmes et des enfants, de même encore dans la loi du 4 août 1890 relative à la falsification des denrées alimentaires... Le législateur ne s'est pas occupé de la manière dont la copie du procès-verbal sera adressée au contrevenant, et à cet égard une circulaire ministérielle serait très efficace, elle ne serait que la conséquence logique de la mesure législative ; sans aller jusqu'à demander que la copie fût remise par un officier ministériel, nous pourrions réclamer que la pièce fût au moins envoyée par pli recommandé ; une garantie est exigée par la loi, et il n'est que légitime que le dossier établisse que la loi a été observée !

Notre ministre de la Justice pourrait, lui aussi, rappeler aux officiers du ministère public qu'une enquête s'impose avant l'audience, lorsque le prévenu dénie le fait incriminé. Le rôle du Parquet est avant tout la recherche de la vérité. Une circulaire est nécessaire parce que les commissaires de police comprennent leur mission de façon diamétralement opposée : tandis qu'auprès de certains tribunaux de police le commissaire faisant office de ministère public accomplit tous les devoirs utiles en vue de la manifestation de la vérité, d'autres, au contraire, se bornent à répondre qu'ils n'ont pas la charge de faire entendre des témoins habitant l'extrémité du pays ! Le prévenu n'a qu'à citer ses témoins ou les amener avec lui !

L'Automobile Club liégeois s'est mis résolument à l'étude de cette question ; il a attiré l'attention de nos grands cercles sur la situation intolérable causée aux chauffeurs par certains agents de la police rurale, et nous souhaitons qu'il réussisse dans la campagne qu'il mène courageusement.

CH. DE REINE.

Les vallons de la forêt de Soignes (1)

Le *Clooster Beek* (affluent de la Woluwe) doit son nom au célèbre monastère qui s'installa sur ses rives. Ce clair ruisseau serpente au fond d'une admirable vallée, qui prend naissance à Notre-Dame-au-Bois.

Le nom : *les Petites Flosses* (les petits étangs) que porte ce vallon dans sa partie supérieure, au delà de la route de Mont-Saint-Jean à Malines, de même que le nom : *les Flosses* (en flamand : *de Flos* ou *de Flossche*), donné à la partie inférieure, sont un souvenir des nombreuses pièces d'eau qui se succédaient autrefois le long du ruisseau et dont quelques-unes ont été maintenues autour des vestiges de l'ancien prieuré.

Cette longue dépression traverse les triages de Notre-Dame-au-Bois et de Rouge-Cloître. Maints petits vallons la rejoignent sur les deux rives et ce sont autant de délicieuses retraites sylvestres.

Je ne parlerai toutefois que du plus important, celui de *Blankendelle* (la vallée blanche), qui arrose le triage du Tambour et déverse ses eaux dans l'étang supérieur de Rouge-Cloître.

Pour faciliter la description et la rendre plus claire, nous descendrons tout le vallon principal. En ce qui concerne celui de Blankendelle, nous le parcourrons en sens inverse, en remontant vers la source (1).

Il sera facile aux touristes de combiner les deux itinéraires.

× × ×

V. — Les Petites Flosses.

Le vallon des Petites Flosses coupe une belle partie de la forêt de Soignes, celle que traverse l'avenue de la Vénérerie et qui confine au pittoresque bois des Capucins, que j'ai décrit un jour à cette place (*Bulletin*, août 1905).

Ce vallon solitaire dessine un Y, dont les deux bifurcations supérieures prennent leur source, l'une près du carrefour de l'avenue de la Plaine, l'autre à Notre-Dame-au-Bois, et dont le tronc aboutit aux Quatre-Bras.

Les trois branches sont pourvues depuis peu de temps d'une route bien large, bien plate, qui a rendu tout le vallon aisément praticable, mais qui, hélas ! en a détruit presque tout le charme. Cette avenue insipide a été baptisée du nom d'avenue des Petites Flosses (*Klein Floss Delle Dreef*), sauf pour la bifur-



Tervueren. — Les Petites Flosses. (Photo G. Empain.)

cation qui vient de Notre-Dame-au-Bois, appelée : avenue Notre-Dame.

Les deux bifurcations supérieures se réunissent près de l'avenue Saint-Jean, superbe route forestière, avec son enfilade de hêtres centenaires. En cet endroit, on voit une plaque, avec cette inscription : « Notre-Dame-au-Bois, 1 kil. 8 ; Quatre-Bras, 1 kil. 5 ; avenue de la Plaine, 1 kil. 1. »

Autrefois, ces fonds de verdure étaient ce que l'ami de nos bois pouvait rêver de plus séduisant : partout, c'était un aimable fouillis de vertes ramées, de l'aspect le plus sauvage, le plus pittoresque, et à travers lequel se glissaient d'amusants sentiers, où l'on humait la bonne odeur des taillis. L'œil était ravi à la vue de cette nature exubérante, pleine de caprices et d'imprévu.

Pour des raisons multiples (j'y reviendrai à propos du Blankendelle), l'administration a voulu innover et elle a substitué à ces vallons agrestes des fonds nivelés, où des prés bien tondus, peu en harmonie avec le cadre sylvestre, étalent leur tapis de verdure entre des pins plantés en festons symétriques.

J'entends encore M. le député artiste Carton de Wiart protester à propos de ces transformations malencontreuses, à l'occasion de la fête des arbres de Lummen, où il plaïda si éloquemment la cause

(1) Inutile de dire que nous n'entendons pas prendre position quant aux critiques que l'auteur croit devoir adresser aux Eaux et Forêts. Nous lui en laissons toute la responsabilité (N. D. L. R.).

(1) La description du Blankendelle fera l'objet d'un quatrième article, que j'insérerai dans un prochain numéro du Bulletin.

des arbres. C'est, disait-il, une défaillance de l'Etat forestier que de tolérer « qu'on mutile notre belle forêt de Soignes, qu'on l'entame, qu'on la taille, sous prétexte de champs de courses à ouvrir, de distribution d'eau à conduire, d'avenues à percer, de terrains à faire valoir, — ou de vouloir embellir les mares et les vallons, comme si embellir la forêt, ce n'était pas aussi une manière de l'abîmer ».

On ne pourrait mieux traduire le sentiment de tous les admirateurs de notre antique sylve brabançonne.

En attendant que la nature, toujours généreuse et bonne, ait réparé les erreurs de l'Administration (car l'on peut prévoir l'époque où les larges et inutiles avenues qui suivent maintenant les Petites Flosses seront, faute de passants, envahis par la folle végétation, de même que leurs talus terreux), en attendant, dis-je, il y a encore en ces lieux, par je ne sais quel miracle, suffisamment de jolies perspectives pour que la visite de ce coin de la forêt puisse être recommandée.

Les flancs du vallon ont, en effet, conservé leurs belles futaies, où galopent les lapins, où les geais jacassent et où roucoulent les tourterelles, et en maints endroits ces profonds massifs font au vallon un cadre grandiose.

Aux approches des Quatre-Bras, l'avenue des Petites Flosses quitte le vallon. En cet endroit, suivez celui-ci, à travers les prés et les taillis, jusqu'à la chaussée de Mont-Saint-Jean. Franchissez le haut talus presque à pic de cette route et descendez de l'autre côté de celle-ci. Vous vous trouvez transporté dans le prestigieux



Auderghem. — Rouge-Cloître. (Photo G. Empain.)

vallon de Rouge-Cloître, qui est, avec le vallon des Palissades et le *Groenendael*, le plus beau du *Sonienbosch*.

× × ×

VI. — Le vallon de Rouge-Cloître.

Le val du Rouge-Cloître, qui a gardé partout son caractère extrêmement agreste et forestier, a été de tout temps le rendez-vous des artistes. Le peintre De Greef en avait fait son atelier.

C'est le seul vallon de la forêt qui soit parcouru par un véritable ruisseau. Celui-ci est alimenté par deux sources d'un débit abondant et qui ne tarissent jamais. L'une d'elles est la célèbre source de l'Empereur, où Charles-Quint allait, paraît-il, se désaltérer, lorsqu'il chassait dans les environs.

Le chemin forestier (la Drève des Herbes et la Drève des Etangs) qui suit presque tout le vallon est superbe et il a conservé l'aspect que doivent lui avoir connu les moines du Rouge-Cloître, ainsi que le peintre forestier Jacques d'Artois, qui fut si longtemps leur hôte.

C'est d'abord un joli fond planté de chênes, dont les silhouettes noueuses dessinent leur ombre dans l'herbe émaillée de fleurs. Puis, au delà de l'avenue de la Demi-Heure, des hêtres majestueux ajoutent à la beauté des perspectives sylvestres, sans cesse diversifiées grâce aux méandres du vallon.

Le chemin ondule exquisément sur les coteaux, que rehaussent de magnifiques futaies et une des plus belles sapinières de la forêt.

Le promeneur est extasié au spectacle de cette nature opulente, où tout concourt à former un ensemble harmonieux.

Une seule tache se montre au milieu de ce nid de verdure : aux abords de la source de l'Empereur, pas un brin de gazon ne pousse sur la terre battue, tellement le site est fréquenté par les citadins. Les débris d'un pique-nique incessant souillent la forêt, résultat évident du manque d'éducation d'une partie du public bruxellois.

Les agents forestiers ne pourraient parcourir assez souvent cet exquis vallon. S'il leur passe encore la fantaisie de transformer une des parties du vaste domaine boisé dont ils ont la garde, qu'ils s'efforcent d'imiter le plus possible ce qui existe là ! En aucun lieu, ils ne pourraient mieux s'initier à l'esthétique sylvestre.

Qu'il fait bon au fond de cette vallée idyllique, par les radieuses journées de printemps, quand la feuillée murmurante a ses colorations les plus tendres ! Et quelle féerie, quand est venu l'automne, de voir les massifs revêtus de leur livrée éclatante, tout embrasée et comme teinte de sang !

C'est au XIV^e siècle que les pieux bâtisseurs du couvent de Rouge-Cloître vinrent se fixer dans cette Thèbaïde. On n'y voyait d'abord qu'un ermitage, où s'était retiré un nommé Gilles Olliviers. A celui-ci vint se joindre Guillaume Daneels, chapelain de Sainte-Gudule, qui avec quelques autres cénobites fonda en ces lieux un prieuré de l'ordre de saint Augustin, que l'autorité ecclésiastique reconnut en 1374, sous le vocable de Saint-Paul-en-Soigne.

Quelque trente ans auparavant, un autre couvent avait été fondé dans la forêt par le même ordre religieux : c'est celui de Groenendael, qui eut pour prieur le célèbre Ruysbroeck l'Admirable, l'écrivain mystique qu'on s'apprête à fêter en plein *Sonienbosch*. Un troisième, celui de Sept-Fontaines, remonte à 1388.

C'étaient trois délicieuses demeures monastiques, les plus belles assurément du Brabant, avec celle des Cisterciens de Villers.

L'on s'explique aisément l'attrait que devaient exercer sur le public ces asiles poétiques et tranquilles, nichés au sein des ombrages séculaires. Il y a trois siècles, les citadins allaient y faire leurs dévotions, comme en témoignent ces lignes de Guicciardin :

« Sonien est un bois en Brabant, voisin de Bruxelles et à la volée du canon d'icelle ; étant ce bois et grand et magnifique, si bien qu'il contient de circuit plus de sept lieues, à sçavoir huit mille arpents de terre. L'estendue de ce bois embrasse plusieurs villages et ensemble le château de Trois-Fontaines, avec si grand nombre d'abbayes et monastères, que c'est un plaisir et merveille : de sorte qu'au temps d'esté, il y a plusieurs gentilshommes et citoyens, desquels les uns pour plaisir, les autres s'estant vouez, voyagent, l'espace de trois semaines ou un mois, avec leurs femmes et suite, par ce bois très plaisant, visitans les monastères avec grande dévotion, et non sans sentir une consolation inestimable en leurs esprits. »

Ce qui a survécu du prieuré de Rouge-Cloître est peu intéressant, à part la ferme abbatiale, qui a du cachet. Le site n'en est pas moins resté merveilleux. De grands étangs miroitants, tout encadrés de rideaux d'arbres, lui donnent un aspect grandiose. On aime à muser autour de ces pittoresques pièces d'eau, où la rousserolle fait entendre son curieux ramage, parmi les roseaux bordant les rives.

La disparition de ces étangs serait fort regrettable. L'Etat devrait, ce me semble, en faire l'acquisition, afin d'assurer la conservation dans son état actuel de ce site historique remarquable.

Le dimanche, l'affluence des promeneurs envahit ces lieux enchanteurs. Il faut y aller un autre jour, si l'on veut goûter tout le charme de ce coin poétique, où survit le souvenir des pieux Augustins et où tout évoque encore leur vie calme et régulière.

ARTHUR COSYN.

Sociétaires, souscrivez au volume

“ Excursions „ 1910

ILLUSTRÉ

au prix de 50 centimes franco.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire:
3 francs

Les dames sont admises



SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'*Annuaire*, du *Manuel du touriste*, du *Manuel de conversation*, du *Catalogue de la bibliothèque* et, deux fois par mois, du *Bulletin officiel illustré*.



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle
= et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910